

septembre 1938. Les feuilles remplies par ces familles étaient spécialement conçues de façon à établir les données nécessaires à un calcul exact de l'indice du coût de la vie. Il ne faut pas oublier, cependant, que le nouvel indice reflète les changements du coût de la vie à un même niveau d'aisance de mois en mois et d'une année à l'autre. Il n'est pas tenu compte des changements déterminés dans les niveaux d'aisance par les circonstances économiques, e.g. variations du revenu ou de la taxe directe, ou par le changement d'âge ou la variation du nombre de membres composant la famille. La base d'après laquelle ces familles ont été choisies pour le relevé du coût de la vie de 1938 a été décrite à la p. 737 de l'Annuaire de 1941. Des détails plus complets sur la méthode employée, de même qu'un résumé des résultats de l'enquête sur les frais alimentaires et ménagers, ont paru aux pp. 841-842 de l'Annuaire de 1940. Les constatations détaillées ont paru dans un rapport intitulé "Revenu et dépenses familiales au Canada, 1937-38".

Le budget-indice du coût de la vie ne représente pas un degré minimum d'aisance. C'est un budget basé sur les feuilles de dépenses réelles de familles-types de salariés.

Il importe de répéter que la mesure de l'indice varie de mois en mois et d'une année à l'autre à un même degré d'aisance. La signification de ceci ressort immédiatement d'une comparaison entre l'avance de l'indice durant les deux années terminées en juin 1943 et la hausse de la moyenne de gain hebdomadaire des ouvriers de l'industrie. Au cours de cette période l'indice du coût de la vie avance de 7 p.c. à peine, tandis que la moyenne des gages hebdomadaires reçus par les travailleurs dans huit principales industries augmente de plus de 20 p.c. Ce gain plus élevé se reflète dans des dépenses plus fortes malgré les taxes plus lourdes et l'augmentation des épargnes. Ceci est indiqué par les chiffres des ventes de détail qui sont de 20 p.c. plus élevés que les niveaux correspondants de 1941 dans le deuxième trimestre de 1943.

L'impression que le coût de la vie a augmenté sensiblement depuis deux ans est sans doute due à la confusion entre les dépenses plus considérables en raison des prix plus élevés et les dépenses plus fortes en raison d'achats plus volumineux. L'indice du coût de la vie reflète la hausse des prix, mais non l'augmentation des achats.

Le budget-indice du coût de la vie est tenu à jour, bien qu'il mesure encore les changements dans les mêmes normes ou niveaux généraux de vie. Comme il s'est produit des changements fondamentaux dans la consommation, le budget-indice a été ajusté en conséquence. Par exemple, en raison de la diminution marquée des voyages d'agrément en automobile, le coefficient pour la conduite d'un automobile a été réduit et, partant, celui des amusements a été augmenté. Comme certains produits alimentaires sont devenus très rares ou ont été rationnés, les quantités budgétaires ont été réduites et un coefficient proportionné a été ajouté aux quantités d'autres produits. Les légumes frais illustrent bien les nouvelles additions à l'indice alimentaire. A cause de la rareté des légumes en boîte, des dispositions ont été prises pour ajouter les carottes fraîches, les navets et les choux au budget alimentaire. De même la diminution des approvisionnements de saumon en boîte et de poisson fumé est compensée par de plus grandes quantités de poisson frais.

Le souci d'exactitude observé au sujet des item du budget-indice a été accompagné d'efforts semblables pour assurer l'exactitude des séries de prix employées au calcul des frais budgétaires. Un examen attentif et soutenu des rapports sur les prix de détail, que le Bureau Fédéral de la Statistique reçoit de ses 2,000 correspondants